

La vie associative

FOYER RURAL

Le **FOYER RURAL DE JUGEALS NAZARETH** organise le Dimanche 5 Juin 2016 toute la journée dans le bourg et sur la voie romaine son **MARCHE D'ANTAN ET VIDE GRENIERS**, le marché avec de l'artisanat d'art, produits du terroir, fruits et légumes, fleurs, fromages, etc... Une exposition d'artistes amateurs se tiendra salle Roger Verdier. Sur place buvette et petite restauration.
Renseignements au Tel : 05 55 85 94 29.



SOCIÉTÉ DE CHASSE



La **Société de Chasse de Jugeals-Nazareth** organise le dimanche 26 juin 2016 à partir de midi, à la salle polyvalente Jean Moulin, son traditionnel **repas grillades**. Au menu, kir, entrée, grillades chevreuils et sangliers, haricots blancs cuisinés, salade, fromage, dessert, café et vin compris. Tarif : 12 euros (5€ pour les enfants jusqu'à 12 ans). **Merci de réserver avant le mercredi 22 juin 2016**. Renseignements at réservations auprès de Karine GOUYGOUX au 06 09 06 62 13 ou Jean-Paul MOURIGAL au 05 55 85 94 87.

JN RANDO

Pendant ce mois de juin, le club de randonnée JN Rando se rendra dans le vignoble bordelais, près de Libourne. Cet été, suite au travail et à la persévérance des membres de l'association, un nouveau chemin sera ouvert. Celui-ci reliera la vallée de la Tourmente au bourg de Jugeals-Nazareth, en passant par le lieu-dit Briat. Affaire à suivre...



La vie du village

FÊTE DE L'ECOLE

Comme chaque année, la **Fête de l'Ecole de Jugeals-Nazareth** aura lieu le **vendredi 24 juin 2016, à partir de 19h00**, à la salle polyvalente Jean Moulin. Vous pourrez assister au spectacle préparé par les enfants et le personnel enseignant. Un stand de restauration vous sera proposé avec sandwiches, gâteaux et boissons. On vous attend nombreux !



TONTE DES PELOUSES



Pour le bien-être de tous, il est utile de rappeler les limitations liées à la réglementation sur les bruits du voisinage. Les travaux de bricolages ou de jardinages réalisés par les particuliers à l'aide d'engins à moteurs thermique ou électrique ne peuvent être réalisés que les jours ouvrables de **8 h 30 à 12 h et de 14 h à 19 h 30**. Les samedis de **9 h à 12 h et de 15 h à 19 h**. Les dimanches et jours fériés de **10 h à 12 h**. Nous vous rappelons également qu'il est désormais interdit de brûler les déchets verts. Vous pouvez les déposer à la déchèterie de Monplaisir.

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

Mairie

Téléphone : 05 55 85 90 53
Fax : 05 55 85 58 75
Mail : mairie.jugealsnazareth@wanadoo.fr
Site : www.jugeals-nazareth.fr
Monsieur le Maire : 06 45 12 48 74

Horaires d'ouverture :

Lundi : 9h à 12h et 13h à 19h
Mardi : 8h à 12h
Mercredi : 8h à 12h et 13h30 à 19h
Jeudi : 8h à 12h
Vendredi : 8h à 12h et 13h30 à 17h

Permanence d'un élu le samedi de 9h à 12h.

Cantine : 05 55 85 97 96
Garderie : 05 55 85 92 60
Centre de loisirs : 06 76 15 76 59

INFORMATIONS UTILES

Cabinet médical :

Docteur BOUSSEYROUX-LAMAGAT
Tel. 05 55 85 95 76

Médecin de garde : 15

Infirmières :

Catherine CLAUZEL-RUBELLIN

Tel. 05 55 85 86 56
Mob. 06 80 02 04 00

Stéphanie CHANEL-PACHERIE

Tel. 05 55 22 03 41
Mob. 06 84 76 40 36

Carole NEGRET

& Stéphanie MARQUES

06 48 31 09 54 / 06 83 29 95 07

Assistantes maternelles :

Sandra RENAULT La Borie Basse

Tel. 06 83 03 17 26

Jocelyne DUHIN La Brande

Tel. 09 67 39 07 39 ou 06 22 53 15 31

Brigitte TILLET La Brande

Tel. 05 55 85 56 70

Maryse IRIGOYEN Montplaisir

Tel. 06 17 17 64 55 ou 05 55 87 22 52

Famille d'accueil personnes âgées :

Lysiana JEGAT (05 87 43 92 90)

SAMU : 15

POMPIERS : 18

GENDARMERIE : 17 ou 05 55 86 08 12

SAUR : 05 53 54 60 38

ERDF DEPANNAGE ELECTRICITE :

0 972 675 019

Trésorerie de Malemort et Beynat :

Tel : 05 55 92 06 00

Fax : 05 55 17 91 84

ACCUEIL DE LA PAROISSE

Presbytère Saint-Martin (05 55 24 10 82)

Presbytère Saint Cernin (05 55 24 07 70)

Le Bulletin

Juin 2016



Le mot du Maire

A l'invitation du Président du Conseil Départemental, Pascal Coste, j'ai participé à une réunion le 28 avril dernier avec l'ensemble de mes collègues du Canton et de nos deux conseillers départementaux.

L'ordre du jour de celle-ci était le projet de contournement de Noailles, le but affiché étant la liaison entre la RD 8 et RD 38 avec l'autoroute A 20. Pour faire un retour historique : 1990 ► mise en service de l'A20, 1988/1994 ► aménagement de la RD 158 et du rond point de Montplaisir, de 1988 à 2007 ► recherche de solution du contournement de Noailles, en 2009 ► interdiction des trois itinéraires RD 19, RD 73 et RD 158 aux poids lourds. Après plusieurs études avortées, le conseil départemental relance le projet de contournement de Noailles.

Pour ma part je partage la nécessité de remettre sur la table cette problématique pour plusieurs raisons :

- tout d'abord par rapport à la sécurité, du fait que malgré les interdictions, les circulations des poids lourds se répartissent sur les axes existants qui ne sont pas aménagés en conséquence.

- mais aussi pour des raisons économiques, l'exemple de la zone artisanale de Montplaisir, quasiment vide, en est une parmi d'autres plus importantes, comme le désenclavement du bassin industriel du nord du Lot, où d'ailleurs un certain nombre de nos administrés y ont trouvé un emploi.

Sur ce dernier exemple, si les politiques des gouvernements qui se sont succédés depuis plusieurs décennies avaient davantage pris en compte la nécessité de mettre en œuvre une politique cohérente en terme de complémentarité rail – route, la problématique de liaison routière d'aujourd'hui serait plus facile à résoudre, d'autant plus qu'une ligne de chemin de fer est existante.

Sur les projets de tracé qui nous ont été présentés le 28 avril, tous sans exception affichent certaines contraintes : nuisances environnementales, désagrément pour les riverains, faisabilité par rapport à la géologie, etc... mais bien sûr aussi les différences de coûts de réalisation.

De cette réunion s'est dégagé un consensus vers un projet réalisable à moyen terme qui pourrait voir le jour à horizon 2020-2025. Naturellement avant de donner mon avis personnel définitif, je m'appuierai sur les idées émises lors des réunions publiques prévues début juillet et en septembre 2016. A ce jour, je n'ai pas les dates de ces réunions. Je m'engage à vous les communiquer.

Je vous invite à participer nombreux à ces rencontres pour faire part de vos réflexions et votre avis sur ce projet important, au vu des diverses conséquences pour notre commune.

Le Maire, Gérard BAGNOL.

www.jugeals-nazareth.fr